

**SAINT-MARCEL**  
**Réunion du Conseil Municipal du 10 Mai 2021 à 19 h 00**

## **COMPTE - RENDU**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 Mai 2021, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

**Le procès-verbal de la séance du 12 Avril 2021 est adopté à l'unanimité.**

### **CONSEIL MUNICIPAL**

Création d'une commission des marchés à procédure adaptée et désignation des représentants du Conseil Municipal → Les membres de l'assemblée ont décidé la création de la commission des marchés à procédure adaptée (MAPA) et les représentants de cette commission ont été désignés.

Règlement de la commission des marchés à procédure adaptée (MAPA) → L'assemblée délibérante s'est prononcée favorablement sur la rédaction du règlement intérieur de la commission des marchés à procédure adaptée (MAPA).

Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la commission de la vie associative, des affaires culturelles et sportives - Modification → Les membres de l'assemblée ont désigné les représentants de la commission de la vie associative, des affaires culturelles et sportives

### **FINANCES**

Projet de réaménagement de la bibliothèque municipale – Demandes de subventions → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les aides du Département de Saône-et-Loire, au titre du dispositif de " Conseil et accompagnement culturels au service des territoires" à hauteur de 10 000 € et de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, au titre de la " Dotation Générale de Décentralisation - Concours particulier pour les bibliothèques ", à hauteur de 21 529 €.

Dispositif de vidéoprotection et équipement en gilets pare-balles pour le service de la police municipale – Demandes de subventions → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les aides financières de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Révision des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 → Le Conseil Municipal a procédé à la révision des tarifs de la Direction Enfance-Jeunesse-Famille et des services Education-Sport, Culture et Bibliothèque qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Tarifs stage moto → Le Conseil Municipal a fixé les tarifs pour le stage moto, pour les jeunes de 8 à 15 ans qui se déroulera sur la piste rue Docteur Jeannin à Saint-Marcel, du 02 au 06 août 2021.

Nouvelle tarification des Accueils Collectifs de Mineurs – Bonification ALSH – Caisse d'Allocations Familiales → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la nouvelle tarification des Accueils Collectifs de Mineurs qui sera applicable à compter du 25/05/2021 et a autorisé Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales, la convention d'objectifs et de financement.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Tarifs 2022 → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur l'exonération des enseignes dont la surface est inférieure ou égale à 7 m<sup>2</sup> et a fixé les tarifs des différents dispositifs publicitaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **INTERCOMMUNALITE**

Grand Chalon – Affaires culturelles – Convention → La convention avec le Grand Chalon qui prévoyait le versement d'un fonds de concours pour les frais de fonctionnement de l'équipement culturel "Le Réservoir" est arrivée à échéance. Considérant l'intérêt des actions menées par cette structure pour l'agglomération, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention pour l'année 2021, au titre du versement de ce fonds dont le montant s'élève à 16 000 €.

## ADMINISTRATION GENERALE

Dispositif de soutien aux commerces de proximité de Saint-Marcel – Attribution de bons d'achats aux agents municipaux → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le dispositif d'attribution de bons d'achat aux agents municipaux pour soutenir le commerce local, pour un montant estimé à 8 000 €.

Fonds de solidarité logement (FSL) → Considérant que ce fonds peut aider un certain nombre de familles en précarité sur le territoire communal, le Conseil Municipal s'est engagé à s'acquitter, en 2021, de sa participation financière, soit 2 201,50 € (0.35 €/habitant x 6 290 habitants).

## BIENS COMMUNAUX -

Urbanisme - Eco-quartier Z.A.C. "Sur les Fontaines" – Vente à particuliers → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente des parcelles situées dans la ZAC "Sur les Fontaines" cadastrées :

- section G n°583 et n°594, d'une superficie totale de 732 m<sup>2</sup> pour un montant de 51 240 €.
- section G n°585, n°596 et n°608, d'une superficie totale de 719 m<sup>2</sup> pour un montant de 50 330 €.

## DIRECTION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE

Carnets Atouts-Jeunes → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le renouvellement de ce dispositif et a autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions avec l'ensemble des partenaires.

Règlement de fonctionnement – Garderies périscolaires et temps méridien (Restauration Scolaire) → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la rédaction du règlement de fonctionnement des Garderies Périscolaires et du temps méridien, qui sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Règlement de fonctionnement – Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la rédaction du règlement de fonctionnement des Accueil Collectifs de Mineurs, qui sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Règlement de fonctionnement des activités → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la rédaction du règlement de fonctionnement des activités proposées sous forme d'ateliers, qui sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

## PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des emplois → Le Conseil Municipal a décidé d'apporter des modifications au tableau des emplois, pour les raisons suivantes :

Certains agents peuvent bénéficier d'une promotion de grade dès lors qu'ils remplissent certaines conditions d'ancienneté, d'âge, de réussite à des examens professionnels et concours.

Plusieurs propositions d'avancements de grade et d'avancements au titre de la promotion interne pour des agents remplissant les conditions ci-dessus seront soumises à la Commission Administrative Paritaire (CAP) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire. Celle-ci se réunira prochainement pour émettre un avis, avec pour date d'effet le 1<sup>er</sup> juin 2021. A ce titre, il convient de modifier le tableau des emplois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.